

CONFIRMATIONS 2019 TOUTES RACES

à ST SYMPHORIEN (35630)



Samedi 19 octobre

de 10h à 12h et de 14h à 16h

Maison de la Chasse à St Symphorien

VOUS DEVEZ PRESENTER AU JUGE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Formulaire d'examen de confirmation rempli et signé*
- Carte d'identification du chien (tatouage ou puce)
- Certificat de naissance

Pour les chiens nés à l'étranger

- Carte d'identification du chien (tatouage français ou puce)
- Pedigree
- Certificat de vaccination antirabique
- Feuille de déclaration pour l'inscription au Livre des Origines d'un chien né à l'étranger et importé en France*

Pour les chiens de 2^e catégorie

- Certificat de vaccination antirabique
- Déclaration en mairie

**(peut être retiré au secrétariat le jour de l'exposition)*

TARIF : 30 € par chien

Cette somme restera acquise à l'ACT Bretonne, même si l'exposant ne peut pas se présenter.

**La meilleure façon
de s'engager : cedia.fr**

Paiement en ligne sécurisé
*L'association canine bretonne demande 1€
supplémentaire pour frais bancaires*

Inscriptions jusqu'au **10 octobre 2019**
sur <https://cedia.fr>

Inscriptions par courrier

jusqu'au **9 octobre 2019** (date de réception) :
Cédia - Confirmation **RENNES** Octobre 2019
31230 COUEILLES



Participation aux frais d'organisation

Chèque ou Mandat

(à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Bretonne)

Race : _____ Variété : _____

N° tatouage ou transpondeur : _____ N° LIVRE D'ORIGINES : _____

Nom du chien : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur (propriétaire de la lice à la saillie) : _____

Propriétaire M. Mme _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Vous recevrez votre carte de confirmation par mail quelques jours avant la séance de confirmation. N'oubliez d'indiquer une adresse mail pour le retour.